

Mon métier, c'est...

Domaine et centre de formation du Merle

L'INSTITUT

BERGER TRANSHUMANT

Brevet Professionnel Agricole

Travaux de la Production Animale, Elevage de Ruminants*

Diplôme de niveau 3 - Formation sur 1 an

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE MA FORMATION?

Former des bergers capables :

- de garder un troupeau ovin dans différents milieux,
- de préparer l'estive et gérer un troupeau dans un contexte de prédation,
- d'assurer l'alimentation du troupeau et les différents soins,
- d'utiliser à bon escient un chien de conduite de troupeau.



COMMENT S'ORGANISE MA FORMATION?

Cette formation s'articule sur le cycle de production des ovins transhumants de la région Provence Alpes Côte-d'Azur et de l'arc alpin. Elle est organisée par le Domaine et Centre de formation du Merle, propriété de l'Institut Agro située à Salon-de-Provence. Le domaine est doté d'une exploitation agricole de 400 ha (150 ha de foin de Crau AOP, 230 ha de parcours) avec un troupeau de 1500 brebis mérinos d'Arles.

UNE FORMATION AXÉE 100% SUR LA PRATIQUE MÉTIER:

- Stages: garde, estive, agnelage (jusqu'à 24 semaines),
- Travaux pratiques sur l'exploitation,
- Chantiers professionnels chez des éleveurs,
- Formations sur le terrain: conduite de chien, préparation estive...
- Sorties techniques.

LES ENSEIGNEMENTS

Un lien permanent entre théorie et pratique :

- · Alimentation, reproduction des ovins,
- · Pathologie, soins aux animaux,
- Pastoralisme, garde des troupeaux,
- Gestion de la ressource fourragère.





"C'est une opportunité d'être en formation! JEAN-RAPTISTE, P

> ▶ 100% DE SATISFACTION DES ÉLÈVES EN FORMATION

- 90 % D'INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE DE LA FORMATION
- **INDIVIDUALISATION DES PARCOURS**



"Formation géniale ! Juste milieu entre théorie et pratique YEVA. S

"D'horizons différents. nous parlons tous le même langage" MAXENCE. R

"Super formation! Pertinente avec le métier GAUTIER . L

COMMENT OBTENIR MA QUALIFICATION?

La réussite à toutes les épreuves certificatives permet l'obtention du diplôme BPA TPA ER* de niveau 3, délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Une réussite partielle permet l'obtention de blocs de compétences valables 5 ans.

FRAIS DE FORMATION, PRISE EN CHARGE ET REMUNERATION

- Pour les demandeurs d'emploi : la Région Sud Provence Alpes Côte-d'Azur et/ou Pôle Emploi.
- Pour les salariés : les opérateurs de compétences auxquels est rattachée l'entreprise du salarié (prise en charge partielle ou totale).
- Autres cas: compte personnel de formation (CPF), autofinancement.

RÉPUBLIQUE FRANÇAIŠE







CONTACTEZ-NOUS!

L'Institut Agro Domaine et Centre de Formation du Merle

Route d'Arles, 13300 Salon-de-Provence **2**: + 33 (0)4 90 17 01 55 merle-contact@supagro.fr institut-agro.fr/montpellier

